

CHAPITRE 11 - La préservation du patrimoine, entre tensions et concurrences

Le patrimoine peut être un vecteur de développement. Sa valorisation favorise l'attractivité touristique et, en retour, la fréquentation touristique incite à le protéger. La patrimonialisation est au cœur des politiques culturelles des territoires mais elle peut s'avérer facteur de concurrences et d'accroissement des inégalités. En période de conflit, le patrimoine est souvent menacé et instrumentalisé.

Comment protéger le patrimoine face aux risques de dégradation et de conflits?

Cours : La préservation du patrimoine, entre tensions et concurrences (p. 266-267)

Pourquoi la valorisation et la protection du patrimoine sont-elles sources de tensions ?

I - Patrimoine et tourisme : une relation ambivalente

A. Le tourisme : une vertu pour le patrimoine

Au XIX^e siècle, patrimoine et tourisme ont émergé en interaction. Le patrimoine a contribué au développement touristique en Europe (Rome, Naples). Réciproquement, l'intérêt des touristes a amorcé la patrimonialisation d'espaces naturels (Alpes, Rocheuses), de biens culturels (Venise, Bruges) et immatériels (carnavals, chants, danses).

La valorisation du patrimoine peut être facteur de développement économique. Elle favorise l'émergence de services (hébergement, restauration, boutiques) qui génèrent des bénéfices pour les habitants. Le tourisme offre aussi une stratégie de reconversion pour des territoires en difficulté (port de Gênes, bassin minier du Nord-Pas-de-Calais). Ses retombées économiques permettent l'entretien du patrimoine.

B. Le tourisme : une menace pour le patrimoine ?

Le tourisme met parfois le patrimoine en danger. Les dégradations liées au tourisme de masse peuvent altérer la conservation patrimoniale (cité de Pétra en Jordanie, plage de Maya Bay en Thaïlande). Le patrimoine immatériel pâtit de la folklorisation (conteurs à Marrakech) et du non-respect des lieux sacrés (mont Uluru en Australie). De nombreuses municipalités légifèrent pour canaliser le surtourisme (Venise, Dubrovnik) et certains États cherchent à concilier tourisme et respect de la nature (Costa Rica, Rwanda).

La mise en tourisme du patrimoine peut accroître les inégalités. La hausse des prix affecte les habitants des centres historiques (Prague, Barcelone). À Lalibela (Éthiopie), les autorités ont chassé les mendiants vivant autour des églises, afin d'accueillir les touristes occidentaux. Dans de nombreux pays, des agences locales militent pour qu'au contraire la valorisation touristique du patrimoine profite aux locaux (Colombie, Cambodge).

II - Urbanisation, développement économique et patrimoine : entre concurrence et complémentarité

A. L'urbanisation : une mise en péril du patrimoine ?

L'urbanisation transforme certains héritages patrimoniaux. L'UNESCO a ainsi placé Liverpool et Vienne sur la liste du patrimoine en péril suite à des projets architecturaux modernes dans leurs centres historiques. La réhabilitation des docks de Lisbonne montre cependant que des compromis sont possibles entre rénovation et patrimonialisation

La « patrimonialisation » est mise au service des politiques culturelles des métropoles. Les pouvoirs publics inaugurent de nouveaux musées (Louvre Abu Dhabi) et financent des festivals valorisant les friches urbaines reconverties (Berlin). La concurrence entre métropoles entraîne l'accentuation des politiques de muséification, de muséification (Prague), ou de mise en art des espaces publics.

B. Le patrimoine au service du développement économique ?

La patrimonialisation accentue les inégalités urbaines. La démolition des vieux quartiers à Pékin reflète une valorisation du patrimoine des élites aux dépens de la mémoire des classes populaires. Dans ce contexte, la gentrification des centres historiques réhabilités est à la fois un facteur et une conséquence de la patrimonialisation (Marseille, Valparaiso).

La dégradation du patrimoine au profit d'intérêts économiques est facteur de tensions. L'exploitation des ressources au sein de milieux fragiles constitue l'un des principaux facteurs de conflits d'usages (barrages au Chili). En Australie, le projet minier Carmichael, qui menace potentiellement les écosystèmes marins, a fait l'objet d'une longue bataille judiciaire.

III - Destruction et protection du patrimoine : des enjeux géopolitiques

A. La destruction du patrimoine en temps de guerre

Le patrimoine subit les dommages collatéraux des conflits. Ce fut le cas de certaines villes lors des guerres mondiales (Reims, Dresde) et au Moyen-Orient dans les années 2010 (Alep, Sanaa). Le patrimoine naturel est aussi concerné. En Afrique, la difficile application des mesures de protection en temps de guerre rend la biodiversité vulnérable au braconnage (trafic d'ivoire en République démocratique du Congo).

Le patrimoine est aussi la cible d'une violence symbolique. Le bombardement de la bibliothèque de Sarajevo par les nationalistes serbes en 1992 visait à attaquer le cosmopolitisme de la Bosnie-Herzégovine. La destruction par les islamistes de sites classés à l'UNESCO (bouddhas de Bamiyan en 2001 en Afghanistan, sites antiques en Irak et en Syrie (en 2015) revient à cibler le Patrimoine mondial de l'humanité en

tant que notion occidentale.

B. Destructions et patrimonialisations en temps de paix

Même en temps de paix, certaines démolitions revêtent une portée idéologique. La destruction des lieux de culte de Bucarest (Roumanie), sous le régime communiste de Ceausescu (1967-1989), témoigne d'une volonté d'effacer les héritages du passé pour instaurer un nouvel ordre social. Le débat contemporain sur le devenir de statues de personnages historiques esclavagistes aux États-Unis montre que le patrimoine peut exacerber les tensions entre communautés.

La patrimonialisation peut aussi être au service de la paix. La mise en valeur de l'architecture héritée de l'esclavage à Bristol (Royaume-Uni), des mémoires de la Shoah et de la guerre froide à Berlin ont eu pour objectif l'apaisement des tensions. L'aménagement récent de certains parcs naturels transfrontaliers vise à renforcer la coopération environnementale et touristique entre anciens pays ennemis (Argentine/Chili, Mozambique/Afrique du Sud).

Jalon : Paris, entre protection et nouvel urbanisme (p. 268-269)

Doc 2 p. 268 : Clichy-Batignolles : une opération de renouvellement

urbain

La réhabilitation du quartier Clichy-Batignolles [...] s'est échelonnée de 2006 à 2020 [...]. Pour la réaliser, la Ville a acheté une partie des terrains détenus par la SNCF et par Réseau ferré de France. [...]. Immeubles de bureaux et activités commerciales se succèdent le long des voies ferrées de la gare Saint-Lazare et du périphérique. Ces bâtiments protègent ainsi le cœur du quartier des bruits de la circulation ferroviaire ou automobile et bénéficient de la proximité des transports en commun [...]. Le patrimoine a été préservé, comme le Pavillon de l'Horloge (ancien octroi), la Forge (anciennes écuries) datant de 1852 et la halle en charpente mixte (bois, fonte et fer) du quai n° 3 de l'ancienne gare de marchandises des Batignolles, érigée vers 1840-1843 [...]. En face du parc, les Ateliers Berthier construits en 1895 par Charles Garnier pour abriter la fabrication des décors de l'Opéra de Paris ont été transformés en salle de spectacle. [...] Le secteur a aussi été rénové avec la création de la cité judiciaire en 2017-2018. Celle-ci comprend l'immeuble de la Direction régionale de la Police judiciaire [...], le nouveau Palais de justice et la maison de l'ordre des avocats, ces deux derniers établissements étant signés Renzo Piano.

Danielle Chadych et Dominique Leborgne, Atlas de Paris. Évolution d'un paysage urbain, Parigramme, 2018.

Doc 4 p. 269 : Un nouvel urbanisme critiqué

À Paris, la maire [...] attribue à la tour Triangle, propriété d'Unibail¹, située dans l'enceinte du parc des expositions à la porte de Versailles, le label « Jeux olympiques » (des pongistes y dormiront, paraît-il), qui échappe ainsi aux recours juridiques déposés par les associations de riverains. [...] Le saccage de la capitale semble bien engagé : édification de gratte-ciel [...], altération des quais de Seine, surélévation des immeubles, en particulier ceux qui ornent les angles des rues, sur-densification des nouveaux quartiers (Seine Rive Gauche, Batignolles-Clichy...), le tout sans vision d'ensemble, sans respect de continuité avec le passé et surtout sans se préoccuper des attentes des Parisiens. [...] Chacun de ces projets s'attire les foudres d'une ou de plusieurs associations qui élaborent des contre-propositions mais peinent à se faire entendre [...]. Les arguments mobilisés sont toujours les mêmes : pourquoi ajouter des mètres carrés de bureaux dans une ville qui en compte déjà trop ? Qu'apportent ces mastodontes à l'économie du quartier ? Comment amortir l'arrivée de milliers de salariés chaque jour ? Pourquoi ne pas privilégier de nouveaux parcs et jardins publics dans ces environnements urbains déjà denses ?

Thierry Paquot, Désastres urbains. Les villes meurent aussi, La
Découverte, « Poche/Essais », 2019.

1. Entreprise spécialisée dans l'immobilier commercial (bureaux, centres commerciaux).

Jalon : Le patrimoine du Mali : un enjeu géopolitique entre destruction, protection et restauration (p. 270-271)

Doc 2 p. 270 : Les acteurs locaux et la protection du patrimoine

À Djenné, la mosquée apparaît [...] porteuse d'enjeux pour une communauté d'habitants qui se définit d'abord comme musulmane [...]. L'islam comme culture est perçu comme un socle fondateur [...] qui permet à la mémoire collective de tester la cohésion sociale nécessaire à l'entretien de la mosquée pendant sa réfection annuelle. [...] Les manifestations festives sont un moyen très efficace de mobilisation collective et de convivialité. [...] Un certain nombre de ces manifestations se déroulent autour de bâtiments qui structurent fortement les espaces. Il en est ainsi par exemple de la mosquée de Djenné, des trois plus anciennes mosquées de Tombouctou [...], mais aussi à Gao du Tombeau des Askia, autour duquel les jeunes se sont mobilisés pour en assurer la protection pendant l'invasion djihadiste. [...] À Djenné, les savoirs maraboutiques ésotériques sont aussi désignés par de nombreux habitants comme un patrimoine immatériel à préserver. [...] Quant aux manuscrits anciens, [...] de nombreux acteurs nationaux et internationaux se mobilisent pour leur sauvegarde et des cris d'alarme ont été lancés lors de leur mise en péril par les islamistes. Ils sont une source de références inestimables, par exemple sur les savoir-faire en termes de régulations des conflits.

Soufian Al Karjousli, Diama Cissouma Togola et Anne Ouallet, « Diversité, conflictualités et sociabilités au cœur de la patrimonialisation de l'islam au Mali », dans Josph Brunet-Jailly et al., *Le Mali contemporain*, IRD Éditions, 2014..

Doc 4 p. 271 : Une analyse de la destruction du patrimoine par les djihadistes

La destruction des symboles montrant à la fois l'enracinement local des cultures et la reconnaissance internationale par le label du patrimoine mondial de l'UNESCO est l'expression la plus visible d'une volonté de gommer toute appartenance particulière. [...] Au Mali, le porte-parole d'Ansâr ed-Din a très clairement expliqué que le passage à l'action rapide des combattants islamistes pour la destruction des mausolées de Tombouctou avait été motivé par l'inscription des biens classés de Tombouctou sur la liste du patrimoine mondial en péril, inscription à laquelle l'UNESCO avait procédé quelques jours avant le saccage. Ces destructions sont des manifestations tragiques nées d'un refus de reconnaître un patrimoine hérité localement.

Soufian Al Karjousli, Diama Cissouma Togola et Anne Ouallet, « Diversité, conflictualités et sociabilités au cœur de la patrimonialisation de l'islam au Mali », dans Josphe Brunet-Jailly et al., *Le Mali contemporain*, IRD Éditions, 2014..

Doc 5 p. 271 : Les différentes conceptions du patrimoine à Tombouctou

À partir de 1988, date de classement des trois mosquées et seize mausolées, l'UNESCO apparaît, avec l'État malien, comme acteur à part entière du patrimoine de Tombouctou. [...] Désormais, aucune intervention sur les sites n'est envisageable sans l'accord préalable de l'UNESCO. [...] Parallèlement, la population qui finançait ces travaux [...] a été sensibilisée aussi sur sa participation considérée comme « une prise d'assaut » des sites jugée dangereuse par les tenants de la conservation. Cependant, l'UNESCO ne finance que les travaux d'intervention ponctuelle d'envergure. [...] Bien que sa participation à la vie des sites n'ait jamais cessé d'être sollicitée, la majorité de la population s'est tout de même sentie exclue de cette gestion collective [...]. Les biens culturels classés de Tombouctou [...] sont patrimoine pourtant dès lors qu'ils ont échappé à l'oubli, à la désuétude ou à la destruction. Ils le sont encore plus pour leur dimension religieuse qui en fait des sites sacrés plutôt que pour leur valeur patrimoniale.

Traoré Hadizatou, « Le bien culturel de Tombouctou, une patrimonialisation discutée ? Conditions locales de réception de la notion de patrimoine de type UNESCO », L'Année du Maghreb, 19, 2018.

Jalon : Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine (p. 272-273)

Doc 1 p. 272 : Deux siècles d'évolution du tourisme

Venise avait largement perdu de son rayonnement au XIX^e siècle, quand sa position sur les itinéraires du Grand Tour¹ lui permit de renouveler sa centralité : d'un côté, on déplorait la décadence d'une ville auparavant magnifique, de l'autre, on trouvait la ville ruinée attractive aux yeux des touristes. [...] Ainsi, la patrimonialisation s'est appuyée sur les traces matérielles d'un ancien prestige et nourrit et se nourrit du tourisme. [...] Cette importance du tourisme fait émerger des tensions puisque différents acteurs interviennent avec des intérêts contradictoires : l'intérêt soutenu des touristes [...] se heurte aux intérêts des autorités qui s'inquiètent de la vulnérabilité de la ville (passage des paquebots de croisière pouvant participer voire aggraver les processus d'érosion des bâtis ; inondations fréquentes (acqua alta), encombrements extrêmes des sites à certains moments de l'année). L'économie de l'hébergement, qui profite de la demande, exerce une pression sur le marché locatif. Il s'agit donc de problèmes écologiques, économiques et politiques qui se cristallisent à travers le tourisme, avec récemment des mouvements anti-touristiques (slogan : « Tourists, you are not welcome »). Ainsi, [...] la gentrification [...] peut prendre une forme exacerbée dans la ville touristifiée.

Mathis Stock et al., Les Enjeux contemporains du tourisme. Une approche géographique, PUR, 2017.

1. Nom donné au voyage qu'effectuaient pendant plusieurs années certains jeunes aristocrates britanniques, allemands, néerlandais à travers l'Europe afin de parfaire leur éducation.

Doc 4 p. 273 : Les mesures prises par la municipalité

Instaurer un quota de visiteurs, contrôler les locations de logement, créer une nouvelle taxe ou fermer complètement l'accès à un site... Là où la fréquentation touristique exaspère les habitants et menace le patrimoine et l'environnement, les autorités locales doivent forcer la vis. Certains lieux voient leur nombre de visiteurs s'envoler au-delà de leur capacité d'accueil, poussant des locaux à rejoindre des mouvements anti-touristes comme à Venise. En juin dernier, les images d'un paquebot heurtant un quai et un bateau-mouche dans le port de San Basilio ont à nouveau exaspéré les Vénitiens. Ces navires de croisière [...] sont au centre du mouvement anti-touristes initié par une partie des 50 000 habitants qui se sentent toujours plus dépossédés de leur ville. L'obligation d'accoster à l'écart de la place Saint-Marc, à l'étude depuis plusieurs années, n'est toujours pas appliquée. Néanmoins, le gouvernement italien a annoncé le 7 août que les paquebots seront progressivement dérottés hors du centre-ville [...]. Déjà menacée par la montée des eaux, Venise voit ses fondations sous-marines fragilisées à chaque passage de paquebot. Dès le 1er septembre, les touristes qui ne dorment pas à Venise devront s'acquitter d'une « taxe de débarquement » de 3 à 10 euros selon la période de l'année. L'ouverture de nouveaux hôtels et restaurants fast food est désormais interdite.

Jean-Marc De Jaeger, « Les mesures de 12 destinations contre le surtourisme », Le Figaro, 13 août 2019.

Points de vue : Peut-on sauver le patrimoine des pays en guerre ?

(p. 274-275)

Doc 2 p. 274 : Une défense technologique, diplomatique et juridique

Grâce aux nouvelles technologies de traitement de l'image, les destructions ne peuvent plus être ce qu'elles étaient. [...] En effet, la numérisation des écrits, des images et des sites ainsi que la virtualisation des musées permettent de dépasser l'absence et de conjurer la perte. [...] Grâce à une imprimante 3D, des copies grandeur nature de l'Arche de Palmyre ont été réalisées. [...] Sous l'impulsion de Paris et d'Abu Dhabi (2016), une conférence internationale sur « le patrimoine en danger » a réuni des représentants d'une quarantaine d'États et d'institutions privées qui approuvent la création d'un fonds financier et d'un réseau de refuges pour protéger le patrimoine en période de conflit [...]. Depuis peu, on a compris que l'on pouvait mobiliser la justice internationale pour punir les auteurs de « crimes » contre le Patrimoine¹. [...] Ainsi, la Cour pénale internationale (CPI) a rendu en 2016 un jugement historique contre [...] le djihadiste malien qui a reconnu avoir détruit des mausolées protégés à Tombouctou en 2012 [...]. L'ONU a imaginé des actions qui se situent aussi au niveau de l'encadrement juridique. Une résolution de 2015, appelant à protéger et défendre le patrimoine culturel contre le pillage, le trafic et les destructions dans toutes les zones de conflit, [...] encourage les États membres à proposer des listes de groupes impliqués dans ces méfaits ainsi que des inventaires du patrimoine. [...]

Robert Belot, « Maltraitance patrimoniale et désordre géopolitique au début du troisième millénaire », *Ethnologies*, 39, n° 1, 2017.

1. Depuis 2017, le Conseil de sécurité de l'ONU définit comme « crime de guerre » la destruction volontaire du patrimoine culturel au cours d'un conflit.

Doc 5 p. 275 : Faut-il reconstruire les bouddhas de Bamiyan¹ ?

Quel est le meilleur moyen d'honorer les bouddhas sacrifiés ? La noble cause inspire deux écoles concurrentes : les tenants du statu quo contre les « reconstructeurs ». « Il faut garder ces deux niches vides afin que la nouvelle génération sache comment l'ignorance a un jour gagné dans ce pays », affirme Zmaryalaï Tarzi [archéologue]. La philosophie du message n'est pas tout : les partisans du statu quo font valoir la difficulté pratique d'une éventuelle reconstruction. Le « matériau original » exigé par la charte de Venise² n'est pas le moindre de ces obstacles. La destruction de 2001 n'a laissé qu'un éboulis de fragments épars.

Michael Petzet [historien de l'art] [...] multiplie les déclarations en faveur de la reconstruction, en tout cas pour le petit bouddha. L'idée de laisser la niche du grand bouddha vide mais de « réassembler » le petit bouddha est bien accueillie par les habitants. Leur arrière-pensée est aussi de doper l'économie du tourisme. [...] Dans ce débat autour de la reconstruction, l'UNESCO a adopté un prudent « ni-ni » [...]. « Si le réassemblage partiel » du petit bouddha « devait être considéré », une solide étude technique et scientifique devrait être préalablement menée.

Frédéric Bobin, « Les bouddhas de Bamiyan cherchent une autre vie », Le Monde,
10 nov. 2014 [en ligne].

1. Site antique situé en Afghanistan composé de statues monumentales détruites par le régime islamiste des Talibans en 2001.

2. Traité international (1964) fixant un cadre strict à la restauration du patrimoine, en préconisant le respect de l'authenticité des sites originels plutôt que la reconstruction.

Révisions : La préservation du patrimoine, entre tensions et concurrences (p. 276-277)

SYNTHÈSE

I - La préservation du patrimoine au cœur de tensions entre les acteurs

Le patrimoine est source de tensions entre acteurs politiques. Sa valorisation peut être mise au service de l'affirmation d'un pouvoir (grands aménagements présidentiels à Paris). Parallèlement, la destruction du patrimoine est parfois utilisée comme une démonstration de force par des acteurs politiques en quête de visibilité internationale (jihadistes au Mali et au Moyen-Orient).

La patrimonialisation alimente aussi les tensions entre acteurs politiques et habitants. Le déguerpissement des mendiants, organisé par les autorités à Lalibela (Éthiopie), ou l'ingérence de l'UNESCO dans la restauration de certains bâtiments religieux (Mali) montrent que la gestion du patrimoine peut conduire à l'exclusion des populations locales.

Le patrimoine est un objet de concurrence entre usagers d'un même territoire. La patrimonialisation des centres historiques peut entraîner l'éviction des habitants au profit des touristes (tourisme de masse à Venise) ou des classes sociales aisées (gentrification à Marseille). Ces pressions sur le patrimoine conduisent certains acteurs publics à légiférer pour mieux l'encadrer, comme à Venise.

II - Les multiples facteurs des tensions et concurrences liées au patrimoine

La valeur symbolique du patrimoine en fait la cible de tensions politiques. Il peut ainsi être visé en tant qu'incarnation de valeurs ennemies. Sa destruction est un moyen de nier la mémoire d'un groupe social ou d'une période historique pour instaurer un nouvel ordre social (Mali, Syrie, Irak).

Les usages économiques du patrimoine font aussi l'objet de concurrences. L'aménagement de barrages au Chili ou de projets miniers en Australie met en danger le patrimoine naturel. Le nouvel urbanisme (Paris) ou les excès du tourisme (usure à Petra, incivilités à Venise) peuvent aussi dégrader les héritages patrimoniaux.

Les fonctions sociales et culturelles du patrimoine favorisent aussi certaines tensions. La folklorisation des pratiques traditionnelles (conteurs à Marrakech) et la profanation de lieux sacrés (Uluru en Australie) témoignent des dommages que le surtourisme peut provoquer sur le patrimoine immatériel. La démolition des vieux quartiers de Pékin reflète la faible valorisation du patrimoine populaire.

III - La préservation du patrimoine : un vecteur de coopération

La patrimonialisation fait l'objet de coopérations entre différents acteurs. Elle résulte d'une concertation entre des acteurs partageant des objectifs de préservation (UNESCO, États, collectivités locales, associations). Les scientifiques (historiens, archéologues) contribuent aussi à la restauration du patrimoine, voire à sa reconstruction à l'aide des nouvelles technologies (Syrie).

La protection du patrimoine résulte de ces coopérations. La reconstruction du pont de Mostar et la mise en valeur des mémoires de la Shoah et de la guerre froide à Berlin symbolisent la paix retrouvée après de longs conflits. L'aménagement de parcs naturels transfrontaliers permet de renforcer la coopération entre anciens pays ennemis (Andes, Afrique australe).

La valorisation du patrimoine favorise le développement des territoires. Le tourisme génère des retombées économiques contribuant à l'entretien du patrimoine. Ce dernier est aussi une ressource au service de politiques culturelles (aménagement des espaces publics, musées).